



Contrat de formation année académique 2011-2012

<i>Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement</i>	
Volume horaire : 30 h	Code cours : A332
Crédits ECTS : 2	Périodes : quad. I / II
	Département : préscolaire
	Année d'études : troisième

Prérequis :

Compétence(s) prioritaire(s):

Maîtriser les savoirs disciplinaires et interdisciplinaires qui justifient l'action pédagogique

Maîtriser la didactique qui justifie l'action pédagogique

Porter un regard réflexif sur sa pratique et organiser sa formation continuée

Ressources

Partie Informatique :

→ Savoirs :

-connaître quelques notions avancées de bureautique (traitement de texte, tableur)

-connaître les possibilités d'un logiciel de montage vidéo

→ Savoir-faire : au terme du module, l'étudiant sera capable de:

-construire et gérer une base de données, à partir du tableur

-gérer et finaliser un document texte complètement (aide au TFE)

-produire une courte vidéo à partir de données multimédias selon un format adapté à destination d'un public préscolaire.

→ Savoir-être:

-produire des documents pédagogiquement et techniquement corrects en relation avec l'orientation spécifique, de manière autonome et critique

Notion(s) développée(s) :

-tableur : cellule, données, format, formule et fonction, feuille, champ, tri, filtre ..

-texte : pagination, table des matières, chapitrage, navigateur, liens ..

-montage vidéo : volet des tâches, table de montage, chronologie, effets, transitions, éditions des clips vidéos, projet vidéo et finalisation ...

Partie médias et audiovisuel :

Le cours sera scindé en deux parties.

Une partie pratique où les étudiants seront amenés à réaliser un petit film (pré-production - conception du scénario, production - tournage, post-production - montage). Ces moments pratiques alterneront avec des exposés théoriques susceptibles d'enrichir

les projets de réalisation des étudiants. Les exposés seront variés, du fonctionnement d'un caméscope numérique à la découverte de grands mouvements esthétiques propres au 7^{ème} art.

→ Savoirs et savoir-faire : comment écrire un scénario, un synopsis, comment utiliser un caméscope, comment tourner avec une qualité optimale, comment dynamiser un film, etc. + Histoire du cinéma et éléments de langage cinématographique.

→ Savoir-être : créativité, originalité, audace.

Méthodes d'enseignement et tâches d'apprentissage :

Partie Informatique :

Le cours dispensé au laboratoire d'informatique, qui se veut essentiellement pratique et reflet de la réalité, est basé sur la réalisation de projets et d'exercices adaptés. La méthodologie exploitera au mieux les connaissances antérieures des étudiants. La remédiation aux difficultés rencontrées par les élèves réguliers fera partie du travail de chaque cours. La présence des notes de cours est indispensable.

Partie médias et audiovisuelle :

Les étudiants travailleront en groupe autour de leur projet de réalisation. Les exposés théoriques se feront en fonction des projets décidés par les étudiants. Les exposés seront illustrés de plusieurs exemples concrets. Après chaque exposé, les étudiants auront tout le loisir de poser leurs questions et d'approfondir avec l'enseignant les points qu'ils jugent utiles.

Aide à la réussite :

Partie Informatique:

La remédiation aux difficultés rencontrées par les élèves réguliers fait partie du travail de chaque cours. Néanmoins, le laboratoire informatique reste accessible à chaque élève pour des travaux d'appoint, avec accord du professeur.

Partie médias et audiovisuelle :

Débats + suivi régulier de chaque réalisation.

Evaluation :

Les notes d'informatique et de médias audiovisuels seront additionnées.

1^{re} session :

L'évaluation se fera simultanément **par les deux enseignants** (informatique + « médias et audiovisuel »)

L'évaluation sera basée sur la production d'un montage vidéo. Il s'agit d'un travail de groupe (2 ou 3 étudiants). Les étudiants non réguliers (≤ 60% de présence) qui n'auront pas fourni les

travaux de classe prévus devront réaliser ce travail seuls. La correction du langage (oral et écrit) fait partie de l'évaluation (10%).

Le délai de remise du travail est défini dès les premiers cours.

Remarque: si un étudiant a été absent aux cours, il devra produire un travail individuel et passer un examen dans chaque cours (50% pour le travail et 50% pour l'examen).

2^e session :

Les exigences pour la deuxième session seront précisées individuellement lors de la rencontre avec les étudiants ajournés au mois de juin.

Matériel :

Partie Informatique :

Au cours, le matériel du laboratoire est à la disposition des étudiants : ordinateurs PC, imprimante, scanner. L'élève est responsable du matériel qui lui est confié et en assume toute dégradation volontaire ou involontaire. Il reste un utilisateur de sa machine et ne prend aucune initiative personnelle : le MA reste la référence en cas de problèmes informatiques.

Partie médias et audiovisuelle :

Les étudiants doivent se procurer tout le matériel rendu nécessaire par leur projet de réalisation. L'enseignant ainsi que le C.A.V. de Liège restent cependant à leur disposition pour toute difficulté rencontrée.

Bibliographie :

Partie informatique

Syllabus

Roda, *Le guide complet OpenOffice, Micro-Application*, 2008

Dictionnaire de L'informatique, *Micro Application*, 2001

Michael Young, *Microsoft Office XP au quotidien*, Microsoft Press, 2001

Aide de WMM (Windows XP Pack3)

[Http://www.linternaute.com/video/magazine/montage-video/tutoriel-pratique/windows-](http://www.linternaute.com/video/magazine/montage-video/tutoriel-pratique/windows-)

Partie médias et audiovisuelle :

VANOYE & FREY, *Le cinéma*, Nathan, Paris, 1998.

Collectif, *La vidéo avec les élèves*, CNDP, 2000.

PATMORE, *Réaliser son premier court-métrage*, Eyrolles, 2006.

Projets interdisciplinaires : /

Langue d'enseignement : français